



Groupe consultatif sur le développement
du programme

Copenhague, 2-3 avril 1981

ICP/GPD 001(5)/6
4506B

12 mars 1981

ORIGINAL : ANGLAIS

DECENNIE INTERNATIONALE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le programme exposé ici dans ses grandes lignes représente la contribution de la Région européenne à la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, stratégie dont la mise en oeuvre constituera une entreprise majeure pour la communauté internationale jusqu'en 1990 et qui permettra de faire un grand pas en avant sur la voie de l'objectif de l'OMS - la santé pour tous d'ici l'an 2000.

Le présent document fait l'historique de la situation actuelle et de ce qui a amené les gouvernements et la communauté internationale à s'engager à réaliser les objectifs de la Décennie, à savoir "d'ici 1990, un approvisionnement en eau potable et un assainissement suffisant pour toutes les populations".

On trouvera une description des activités qui ont conduit au lancement de la Décennie lors d'une séance extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 10 novembre 1980. Suivent un compte-rendu des variations sectorielles que connaît la Région européenne et un examen des actions prioritaires définies pendant la phase préparatoire (1978-1980).

Tous les pays de la Région européenne n'aborderont pas la Décennie de la même manière et la démarche variera du nord au sud mais dans tous les cas il s'agira pour l'OMS d'aider les gouvernements à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, de collaborer avec le PNUD, officiellement chargé de centraliser les efforts déployés dans le cadre de la Décennie, et, par son intermédiaire, de mener des actions concertées.

Un certain nombre d'activités nationales et inter-pays sont déjà entrées dans la phase préparatoire ou sont en voie de mise en oeuvre mais les objectifs de la Décennie n'aboutiront pas sans une sérieuse intensification des efforts. Les problèmes auxquels se heurte la Région européenne sont des problèmes majeurs mais ils devraient être beaucoup plus faciles à résoudre que ceux qui se posent dans la plupart des autres régions du monde. La réduction sensible et durable de l'incidence des maladies diarrhéiques et d'autres maladies qu'entraînerait l'aboutissement des objectifs de la Décennie mérite que les gouvernements et la communauté internationale relèvent le défi.



1. Introduction

Le présent document se propose de décrire à grands traits le rôle qui incombe au Bureau régional de l'OMS pour l'Europe dans le cadre de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

Les maladies transmises par l'eau, et notamment la diarrhée, sont la principale cause de morbidité et de mortalité chez les nourrissons et les enfants dans le monde entier. Or il a été établi sans ambiguïté que cet état de choses était dû à la médiocrité de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Une amélioration dans ce domaine permettrait aussi de réduire fortement l'incidence d'autres maladies liées à l'eau.

On sait précisément l'effet qu'aurait sur la santé une amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et l'importance que cela pourrait avoir dans le cadre des soins de santé primaires, pour la réalisation de l'objectif plus général qu'est la santé pour tous d'ici l'an 2000; c'est de cela que traite le document EUR/RC30/8 intitulé "Stratégie régionale en vue de l'instauration de la santé pour tous d'ici l'an 2000".

Certains pays situés dans la partie méridionale de la Région ont connu ces quelques dernières années des flambées épidémiques de choléra et de fièvre typhoïde et un certain nombre de maladies diarrhéiques affectent fréquemment la population locale et les touristes. L'approvisionnement en eau sûre et l'amélioration des installations d'élimination des déchets entraîneraient une réduction notable de l'incidence de ces maladies et permettraient d'améliorer sensiblement l'hygiène personnelle et alimentaire.

Dans tous les pays de la Région, la prolifération des produits chimiques potentiellement dangereux dans l'environnement fait peser une menace supplémentaire sur la qualité de l'eau de boisson en polluant les eaux souterraines et superficielles. Les autorités responsables de l'approvisionnement en eau et de la santé publique doivent donc faire preuve d'une attention vigilante.

2. Historique

Les recommandations d'Habitat : Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Vancouver, 1976) et leur adoption par la Conférence des Nations Unies sur l'Eau (Mar del Plata, 1978) ainsi que la proposition qui en est résultée de proclamer la période 1980-1990 Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement ont été le point de départ de l'action entreprise par le système des Nations Unies et qui consiste à mettre d'importants moyens à la disposition des gouvernements pour les aider à atteindre les objectifs de la Décennie.

L'Organisation mondiale de la Santé, qui est l'institution spécialisée des Nations Unies la plus active dans le secteur de l'eau et de l'assainissement de base et celle qui a le plus de responsabilités à cet égard, s'est vu confier un rôle et des tâches de premier plan intéressant la planification et le soutien des activités liées à la Décennie au niveau national et régional. C'est ainsi qu'en 1979 et 1980 le Bureau régional de l'Europe a participé aux activités préparatoires de la Décennie et l'objet du programme proposé est d'apporter aux Etats Membres de la Région l'appui dont ils auront besoin pendant les dix années à venir.

L'activité préparatoire la plus importante a peut-être été l'évaluation rapide effectuée dans les pays en vue de cerner la situation de chaque secteur et, partant, de jeter des bases quantifiées concrètes. Non seulement cela a permis d'analyser la situation des différents secteurs et les insuffisances auxquelles il faudra remédier si l'on veut atteindre les objectifs de la Décennie, mais cela a aussi donné une première estimation de l'ampleur des investissements requis, tant au niveau régional qu'au niveau mondial, moyennant quoi les autorités nationales ont pu définir leurs principales préoccupations et fixer leurs priorités d'action jusqu'à 1991.

3. Les préparatifs au niveau de la Région européenne

L'exercice d'évaluation rapide a permis, peut-être pour la première fois, d'obtenir une vue générale de la situation concernant l'approvisionnement en eau et l'élimination des déchets pour l'ensemble de l'Europe et de comprendre que la réalisation des objectifs de la Décennie nécessiterait des efforts considérables.

Il est certain que les pays d'Europe sont et continueront d'être considérés par le monde en développement comme un groupe de donateurs potentiels capables de contribuer aux efforts de la Décennie mondiale. Les pays européens ont cependant eux-mêmes beaucoup à faire pour mettre de l'ordre chez eux dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. En

s'attellant à cette tâche, la Région européenne, grâce à ses ressources et à sa longue expérience, a l'occasion unique non seulement de montrer l'exemple mais aussi de soutenir les pays du monde en développement en collaborant avec eux à certaines activités intéressant la Décennie, en particulier dans le domaine de la formation et du développement des personnels.

4. La situation européenne

La qualité des services dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement varie fortement selon les pays de la Région européenne. En Algérie, au Maroc et en Turquie, il faut faire porter les efforts davantage sur la couverture et la continuité des services, tandis que dans d'autres Etats Membres du Bassin méditerranéen, certains remèdes devront être appliqués dans des domaines particuliers et dans les zones où l'afflux saisonnier de touristes pèse sur des systèmes qui, à l'origine, n'étaient pas conçus pour faire face à la poussée récente des voyages internationaux, situation que l'on n'aurait pu prévoir il y a seulement quelques années.

Dans d'autres parties de la Région, des problèmes d'approvisionnement et d'élimination de déchets devront aussi être résolus dans certaines localités, généralement situées dans des zones rurales ou isolées, y compris des îles. Les régions arctiques rencontrent des difficultés d'un type particulier. Quant aux pays d'Europe septentrionale, centrale et occidentale, il s'agit, dans l'ensemble, d'y améliorer la qualité et l'efficacité des services.

La variété des démarches adoptées dans la Région pour la Décennie devrait donner naissance à tout un éventail d'activités qui convergeront à mesure que s'estomperont les différences qui séparent les divers secteurs et que tous les Etats Membres approcheront de 1990 et des buts fixés. La Région européenne, à cet égard, est privilégiée par rapport aux autres Régions qui devront surtout s'employer à étendre la couverture des services dispensés.

4.1 Pays méridionaux

4.1.1 Approvisionnement en eau des zones urbaines

Bien que dans les pays situés autour du Bassin méditerranéen, le réseau urbain d'approvisionnement en eau ne desserve jamais moins d'environ 60% et desserve parfois jusqu'à 98% de la population, la qualité des services accuse de écarts considérables. Dans certains cas, des zones entières sont desservies par des colonnes d'alimentation, la désinfection est aléatoire et l'approvisionnement est irrégulier en raison de pannes ou, lorsque la couverture est quasi totale, il n'est pas continu.

4.1.2 Elimination des déchets en zone urbaine

Il n'est pas rare que le nombre des logements urbains reliés au système d'égouts soit nettement inférieur à celui des maisons rattachées au système d'adduction d'eau qui, dans certains cas ne dépasse guère 20%. Cela signifie qu'une grande partie de la population dispose d'installations d'évacuation des excréta totalement inadaptées à des zones à forte densité de population. C'est là-dessus que devra porter l'essentiel des efforts dans les zones urbaines de la Région européenne pendant la Décennie.

4.1.3 Approvisionnement en eau des zones rurales

Le pourcentage des ruraux desservis par le système central d'adduction d'eau est inférieur - ce qui n'est pas surprenant - à celui des populations urbaines couvertes par le réseau en raison des difficultés économiques et techniques que pose l'approvisionnement de maisons individuelles dispersées. La solution, pour certaines maisons, demeurera donc un système d'approvisionnement individuel, mais il faudra alors qu'il soit convenablement conçu pour éviter toute contamination et un système de surveillance devra être mis en place et utilisé efficacement.

Les données recueillies pendant l'exercice d'évaluation rapide ont montré que, dans plusieurs pays, 10% seulement des ruraux étaient desservis par un système d'adduction construit et géré par les autorités responsables tandis que jusqu'à 30% dépendaient d'un système individuel qui, si satisfaisant soit-il, demeure suspect faute d'être soumis à un contrôle approprié. Dans ces pays, au moins 60% de la population rurale sont donc encore approvisionnés en eau dangereuse.

L'analyse des résultats de l'évaluation rapide révèle qu'un tiers des pays de la Région sont dans cette situation et que 70 millions de ruraux sont approvisionnés en eau dangereuse.

4.1.4 Assainissement des zones rurales

L'assainissement des zones rurales, d'après une étude effectuée dans un certain nombre de pays, a été largement ignoré. Dans certains cas, aucun service public n'a été spécifiquement chargé de l'élimination des déchets en zone rurale. Les renseignements statistiques dont on dispose sur la couverture adéquate des services d'assainissement dans ces régions sont extrêmement limités, en partie parce qu'il est difficile de déterminer ce qui, en l'occurrence, est réellement "adéquat".

4.2 Pays septentrionaux

Bien qu'en général, le niveau des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement tende à s'élever à mesure que s'élève le niveau de développement industriel et économique des pays, il n'en reste pas moins de graves déficiences à corriger.

On estime qu'environ 5% de l'ensemble de la population urbaine ne sont pas rattachés à un réseau public d'adduction d'eau. Certains sont certes reliés à d'autres systèmes adéquats, mais on peut néanmoins supposer que certains de ces systèmes ne sont pas satisfaisants ou, au mieux, d'une qualité douteuse, la surveillance des systèmes d'approvisionnement privés étant souvent quasi inexistante.

La population urbaine qui n'est pas rattachée à un système d'égouts est, dans tous les cas, sensiblement plus nombreuse que celle qui n'est pas desservie par le réseau d'approvisionnement en eau. De 10 à 25% de la population disposent d'autres systèmes.

5. Priorités dans la Région européenne

5.1 Réduction de l'incidence des maladies transmises par l'eau

L'un des grands objectifs de l'approvisionnement en eau sûre et de l'élimination hygiénique des excréta est la réduction de l'incidence et, dans la mesure du possible, la prévention des maladies transmissibles dues à l'eau. L'importance que revêtent les maladies transmises par l'eau en Europe, en particulier dans la zone méridionale de la Région, a été soulignée lors de la réunion OMS inter-pays sur la surveillance des maladies diarrhéiques aiguës et la lutte contre ces affections qui s'est tenue en avril 1980 à Rome et qui avait été convoquée en application de la résolution WHA31.44 formulée par la Trente et Unième Assemblée mondiale de la Santé.

Les maladies diarrhéiques sont à l'évidence la principale cause de morbidité et de mortalité chez les nourrissons et les enfants dans tous les pays de la Méditerranée et l'afflux croissant de touristes en provenance d'Europe septentrionale et centrale facilite le passage des infections d'un pays à un autre. En fait, dans certains pays du sud et du sud-est de l'Europe, jusqu'à 25% des lits de pédiatrie sont occupés par des enfants atteints de diarrhée, 90% de tous les cas ayant moins de 2 ans. De plus, en 1980, au moins six pays de la zone méditerranéenne ont été affectés par le choléra.

La faute en incombe à la médiocrité de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et au rejet d'eaux d'égouts non traitées. Pour remédier à cette situation, la plupart des pays ont fait reposer la lutte contre les maladies diarrhéiques sur l'amélioration de l'assainissement du milieu et sur l'hygiène alimentaire. On s'efforce normalement d'accroître la couverture des réseaux d'approvisionnement en eau potable et des systèmes d'élimination des excréta, en particulier dans les zones touristiques en raison des pertes économiques que peut occasionner la publicité faite autour d'un épisode de maladie touchant un grand nombre de visiteurs.

Dans les zones côtières, on court le risque de contracter une maladie transmise par l'eau du fait de la médiocrité de l'assainissement et du déversement incontrôlé de matières fécales essentiellement non traitées dans la mer. Les sources de pollution de ce type posent un problème grave et cette question est actuellement à l'étude dans le cadre du plan d'action méditerranéen auquel participe le Bureau régional de l'Europe.

Grâce aux efforts qu'ils ont consacrés à l'amélioration de l'assainissement, certains pays sont déjà parvenus à réduire quelque peu l'incidence des maladies intestinales. Cela ne signifie pas que le problème soit résolu mais la voie à suivre est désormais tracée.

On estime que l'approvisionnement en eau dans les zones où les maladies intestinales sont courantes aurait à lui seul des résultats spectaculaires; il permettrait de réduire de 90% le nombre des cas de choléra, de 80% celui des cas de fièvre typhoïde et de 50% celui des cas de dysenterie bacillaire, de dysenterie amibienne et de gastro-entérite. Ces chiffres montrent à l'évidence l'effet que pourrait avoir l'amélioration de l'approvisionnement en eau sur l'incidence de ces maladies, et plus particulièrement le choléra et la fièvre typhoïde.

La tableau ci-après compare diverses stratégies destinées à prévenir les infections intestinales et les maladies diarrhéiques.

5.2 Fonctionnement et entretien des systèmes

L'évaluation rapide a révélé que l'une des difficultés auxquelles de nombreux pays du monde sont confrontés, y compris en Europe, était la pénurie de personnel qualifié capable d'assurer le fonctionnement et l'entretien des systèmes d'approvisionnement en eau et d'élimination des déchets liquides. Il arrive trop souvent que des usines ou des systèmes complets soient bâtis et commissionnés pour fonctionner dès leur ouverture, en deçà de leur capacité ou de façon irrégulière faute d'entretien correctement planifié, de pièces détachées ou d'expérience de la part du personnel responsable.

Tableau. Diverses mesures applicables à la prévention des infections intestinales et des maladies diarrhéiques

Critères de comparaison	Assainissement	Education sanitaire	Vaccination	Mesures combinées ^a
Efficacité	Protection à environ 50% contre toutes les infections intestinales Effet prolongé Effets cumulatifs dans le temps	La protection varie en fonction des conditions épidémiologiques et du degré de motivation et de coopération de la population	Protection à 50 ou 80% contre la fièvre typhoïde, la fièvre paratyphoïde B et le choléra Protection de courte durée Décroissante dans le temps	Elevée à condition que les mesures soient bien énoncées, par exemple, éducation sanitaire et vaccination pour commencer et mise en route parallèle d'une campagne d'assainissement à long terme Faible si les mesures sont mal agencées
Coût	Relativement élevé au début Faible pour ce qui est de l'entretien Rapport coût/efficacité élevé	Relativement faible Rapport coût/efficacité élevé	Relativement faible au début Très élevé à longue échéance en raison de la nécessité de refaire les vaccinations Rapport coût/efficacité douteux	Elevé Rapport coût/efficacité d'ordinaire plus faible que lorsqu'une seule méthode est utilisée
Avantages	Effet progressif ^b Effet de longue durée Effets cumulatifs Favorable au développement économique	Effet immédiat Effet durable Assortie à la vaccination et/ou aux activités d'assainissement, elle accroît leur efficacité	Effet immédiat ^b Coût initial faible	Effet rapide et total Effet immédiat et durable Effets cumulatifs Favorable au développement économique
Inconvénients	Investissement initial élevé Risque de perdre son efficacité s'il n'est pas étayé par l'éducation sanitaire et la coopération de la population	Peu efficace si elle n'est pas convenablement dispensée et sans la participation de la population Faible efficacité si elle ne comporte pas de message spécifique	Effet peu durable Confère un sentiment de sécurité trompeur Coût élevé du maintien du niveau d'immunité Ne s'applique qu'à quelques infections spécifiques	Coût très élevé Investissement initial très élevé Risque d'échec en l'absence d'efforts suivis

^a La planification et le dosage des diverses mesures devront être fonction de la situation épidémiologique locale et des ressources disponibles.

^b Les seules mesures d'assainissement qui soient immédiatement efficaces sont la chloration de l'eau de boisson en cas d'épidémie due à l'eau et l'application de mesures de contrôle alimentaire en cas d'infection d'origine alimentaire.

Bien que ce problème se pose avec davantage d'acuité dans les pays moins industrialisés où le niveau socio-économique connaît une évolution rapide, il est commun - à des degrés divers - à la plupart des pays. Dans ceux où le secteur de l'approvisionnement en eau est industrialisé de longue date, le personnel opérationnel a souvent acquis sa formation en cours d'emploi et l'enseignement destiné au personnel de niveau moyen n'a été instauré que récemment.

En règle générale, le fonctionnement et l'entretien des installations de traitement des déchets sont moins efficaces que ceux des réseaux d'approvisionnement en eau. Cela semble provenir en partie de ce que l'expérience acquise dans le domaine de l'approvisionnement en eau est plus ancienne tandis que le traitement des déchets est plus récent et techniquement complexe. En outre un certain stigmate social, ainsi que certains tabous culturels, semblent marquer le fonctionnement d'une usine de traitement des déchets. C'est la raison pour laquelle le personnel chargé de ces installations est souvent de niveau moyen et n'a ni la formation ni l'expérience nécessaires.

Ce n'est qu'en formant du personnel d'un niveau adéquat que l'on résoudra ces problèmes et en éduquant le public que l'on redonnera à ces employés d'un secteur public clé le statut qui leur est dû. Si l'on parvient à surmonter ces difficultés, c'est un entretien approprié et non des réparations qui garantiront le fonctionnement continu et efficace de ces systèmes.

5.3 Cadre institutionnel

Deux conditions doivent être réunies pour que les services d'assainissement fournis à une collectivité soient satisfaisants. Il s'agit d'une part des systèmes d'approvisionnement et de collecte en termes de structures, de réseaux, d'équipement et d'effectifs et d'autre part de l'organisation chargée de planifier, de gérer et de faire fonctionner ces systèmes. L'organisation responsable doit être située au niveau adéquat de la structure administrative nationale et contrôler les zones géographiques appropriées en disposant de l'appui juridique et des pouvoirs voulus.

Il est devenu apparent, dans bien des cas, que l'on ne progressera guère sur la voie de l'objectif de l'eau sûre et de l'assainissement pour tous d'ici 1990 sans les dispositions institutionnelles appropriées et, simultanément, une planification des investissements et la formation du personnel nécessaire. Il arrive trop souvent que les responsabilités soient fragmentées ou qu'elles soient attribuées sans le soutien des lois ni les moyens d'application nécessaires.

L'examen des structures de gestion existantes a été reconnu comme une activité importante dans laquelle les institutions du système des Nations Unies, et l'OMS en particulier, possèdent une grande expérience et pourront apporter leur concours si besoin est.

5.4 Approvisionnement en eau et assainissement des zones rurales

Dans toute la Région, l'approvisionnement en eau et l'assainissement des zones rurales posent davantage de problèmes qu'en zone urbaine du fait de la dispersion des maisons individuelles et de la topographie. Il est rarement possible de relier des habitations isolées au système central d'adduction d'eau et leur rattachement au réseau d'égouts est problématique.

C'est pourquoi les systèmes individuels d'approvisionnement et d'élimination des déchets auront toujours un certain rôle à jouer. Il faudra donc s'assurer que les systèmes privés d'approvisionnement et d'assainissement sont conçus et entretenus de manière satisfaisante afin d'éviter qu'ils menacent la santé.

Dans la plupart des cas, le fonctionnement des systèmes d'approvisionnement en eau des zones rurales étant nécessairement assuré par du personnel non qualifié, il est indispensable qu'une surveillance soit effectuée régulièrement par du personnel de la santé publique ou d'autres personnes qualifiées.

Tandis que des systèmes individuels d'approvisionnement en eau et d'assainissement ont toujours été nécessaires pour les zones résidentielles rurales, on observe actuellement une demande croissante d'installations de loisirs correspondant à l'accroissement du nombre des hôtels et des résidences secondaires. Ceux-ci étant fréquemment situés près de lacs, de rivières ou de la mer, ils méritent une attention particulière puisque les systèmes d'élimination des déchets adoptés doivent être spécialement conçus pour une utilisation intermittente et qu'un mauvais fonctionnement mettrait sérieusement en danger les ressources en eau des environs, c'est-à-dire les eaux souterraines, les rivières et les lieux de baignade. Ce problème associe les difficultés liées aux maladies transmises par l'eau et l'afflux saisonnier de touristes, notamment dans les zones côtières de la Méditerranée.

5.5 Pollution des eaux souterraines

Le déversement incontrôlé de déchets d'origine domestique, commerciale ou industrielle crée un grave danger de pollution, en particulier des nappes aquifères non encloses. La pollution peut aussi être due au dépôt de déchets solides au-dessus des nappes aquifères sans que les mesures de protection requises aient été prises. Non seulement pareille pollution est dangereuse pour la santé puisque la nappe aquifère non enclose est la source d'approvisionnement en eau locale la moins coûteuse et la plus facile d'accès, mais elle peut rendre absolument inutilisable à cette fin la nappe aquifère.

Ce problème revêt des dimensions particulières lorsqu'il s'agit de l'élimination de déchets toxiques. Par le passé, les déchets de cette nature ont souvent été déversés dans des décharges spéciales, voire sur des terres non cultivées ou laissées à l'abandon, avec les conséquences désastreuses pour le sol et les nappes phréatiques que cela pouvait comporter. Le Bureau régional examine actuellement ces problèmes et des règles de bonne pratique pour le contrôle des déchets toxiques et autres déchets chimiques dangereux seront publiées dans le cadre de la Décennie. L'adoption de ces règles par les gouvernements constituerait une mesure importante de nature à protéger les ressources en eau.

L'attention doit naturellement porter également sur les risques de contamination des eaux de surface, en particulier des fleuves traversant des plaines basses, et leur pollution par les collectivités, les industries et les activités agricoles en amont.

L'importance d'une eau saine et suffisante est telle, non seulement pour la santé mais aussi pour le développement socio-économique général, que les sources doivent être protégées, pour les besoins d'aujourd'hui mais aussi pour ceux des années à venir.

5.6 Zones géographiques demandant une attention spéciale

La Région européenne compte de nombreuses zones où, en raison du climat ou de la situation géographique, il sera difficile d'installer des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement répondant aux besoins sanitaires. Il s'agit des zones montagneuses, des îles, des régions arides et semi-arides et des zones arctiques. Il faudra trouver des moyens appropriés - dessalement, réemploi des effluents, etc. - pour fournir à la population de ces zones les services nécessaires.

Des activités intéressant cette question ont déjà été mises sur pied. Un séminaire sur les problèmes de santé posés par la réutilisation des effluents traités s'est tenu en juin 1980 à Alger et une conférence-atelier sera convoquée en août 1981 à Copenhague pour examiner les problèmes de salubrité de l'environnement propres aux zones arctiques et subarctiques.

5.7 Réemploi des effluents traités

A mesure que les ressources en eau s'amenuisent et deviennent plus éloignées des centres de consommation, la nécessité de traiter et de réemployer les effluents à des fins domestiques, industrielles et agricoles se fait plus pressante. La réutilisation de déchets traités n'est pas un fait nouveau; en effet, depuis que l'homme existe, les collectivités ont utilisé les cours d'eau pour évacuer les déchets tandis que leurs voisins situés en aval utilisaient ces mêmes cours d'eau. Tant que les populations restaient dispersées, les villes relativement petites, la consommation d'eau par habitant faible, l'économie fondée sur l'agriculture et les sources d'eau abondantes, l'autopurification des lacs, nappes phréatiques et cours d'eaux suffisait dans la plupart des cas. Aujourd'hui, la situation est totalement différente: la population est davantage concentrée dans les grandes villes, la consommation d'eau par habitant s'accroît et l'économie repose sur l'industrie plus que sur l'agriculture. En conséquence, l'écart qui sépare les besoins en eau de la capacité des sources s'est réduit à un point tel que de nombreuses régions connaissent une pénurie grave, que le manque d'eau apparaît comme un obstacle au développement et que la capacité d'autopurification du cycle de l'eau est épuisée depuis longtemps. Ces difficultés sont ressenties avec beaucoup plus d'acuité dans les régions arides et semi-arides.

L'étude des problèmes technologiques et sanitaires que pose la réutilisation des eaux usées entre dans le cadre du programme inter-pays du Bureau régional.

5.8 Relèvement des normes de qualité de l'eau

Le programme sur la sécurité des substances chimiques actuellement en cours dans le cadre du programme du Bureau régional a mis en lumière la prolifération de substances chimiques inorganiques et organiques dont beaucoup pourraient être toxiques pour l'homme. Dans l'eau potable qui alimente

certaines zones, on relève aujourd'hui la présence de plus de 600 composés organiques différents dont certains ont des effets cancérogènes ou nuisibles connus.

Pour éliminer efficacement ces substances dans l'eau de boisson, des directives relatives à la qualité de l'eau de boisson sont actuellement formulées dans le contexte de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement en remplacement des normes internationales et européennes de l'OMS pour l'eau de boisson qui ont aujourd'hui 10 ans.

L'utilisation de substances inorganiques à des fins commerciales a posé des problèmes pour l'environnement, y compris la pollution des fleuves et des cours d'eau dont un grand nombre servent pour l'approvisionnement public en eau. Les travaux agricoles actuels, nécessaires à l'amélioration des récoltes, polluent les nappes phréatiques comme en témoigne l'élévation de leur teneur en nitrates, consécutive à l'application d'engrais. Non seulement il convient de fixer des valeurs maximales pour la teneur de l'eau de boisson en substances toxiques telles que le mercure, le plomb et le cadmium, la contamination par les nitrates doit aussi être endiguée afin de protéger la santé des enfants. C'est dans ce but et pour apaiser une grande partie de l'opinion publique que les normes en vigueur de l'OMS pour la fluoration de l'eau de boisson ont été de nouveau adoptées.

De nos jours, les effluents rejetés par l'industrie comprennent toute une gamme de déchets organiques présentant des caractéristiques inacceptables pour la santé. Il n'est pas rare que ces substances s'acheminent jusqu'aux systèmes d'approvisionnement public en eau en empruntant les rivières et les cours d'eau. Pour sauvegarder la santé publique, des recommandations quantitatives ont été formulées en vue de limiter l'ampleur d'une pareille contamination.

On étudie le lien qui peut exister entre les maladies cardio-vasculaires et leur incidence sociale et l'approvisionnement en eau de boisson et l'on s'efforce de remédier aux insuffisances reconnues.

Ainsi, alors que débute cette Décennie, les divers pays intéressés disposeront, pour contrôler l'eau de boisson, d'un concept entièrement nouveau qui leur permettra non seulement d'adopter un critère de qualité acceptable pour l'eau de boisson mais aussi de trouver le moyen d'atteindre leur objectif.

6. La Décennie dans la Région européenne

D'importants progrès ont été réalisés dans la Région européenne en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement. L'évaluation rapide a cependant montré qu'il restait beaucoup à faire.

La Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement pose un défi qui a été accepté par la communauté mondiale et à l'égard duquel l'Europe a un rôle particulier à jouer. Sa participation devrait consister en activités menées au niveau national en vue d'atteindre les objectifs de la Décennie et un appui devrait être fourni aux pays en développement, moyennant une coopération technique et financière ainsi qu'une assistance pour le développement et la formation des personnels au niveau mondial.

Pendant ces dix dernières années, le Bureau régional a participé à un programme continu d'études pré-investissement effectuées dans le cadre des programmes par pays du PNUD en Algérie, au Maroc, au Portugal, en Turquie et en Yougoslavie. Grâce à un investissement du PNUD/chiffres indicatifs de planification d'environ US\$5 500 000, des versements complémentaires de la Banque mondiale s'élevant à environ US\$278 000 sont assurés, ou en cours de négociation, ce qui a permis d'améliorer les installations d'approvisionnement en eau et d'élimination des excréta d'environ 6 millions de personnes que l'on peut qualifier de "sûres et de suffisantes". Cela ne représente cependant qu'environ 10% de l'ensemble du problème.

Les efforts tendant vers les objectifs de la Décennie ont déjà pris une certaine ampleur et les bases qui permettront de poursuivre et d'accélérer les travaux ont été rejetées, l'exercice d'évaluation rapide ayant fourni les données fondamentales nécessaires à la planification et à la mise au point d'une stratégie détaillée.

Pendant cette Décennie, l'OMS prêtera son concours aux Etats Membres en se fondant sur son expérience passée et elle les aidera à obtenir les crédits qui leur permettront de réaliser leurs projets. Elle aidera aussi les gouvernements dans leurs activités de planification et, sur leur demande, soutiendra l'infrastructure organique et administrative appropriée pour l'élaboration d'une stratégie.

La collecte de données sur l'état actuel de l'approvisionnement en eau et de l'élimination des déchets effectuée dans le cadre de l'évaluation rapide a permis de vérifier auprès de divers pays quelles étaient leurs priorités pour la Décennie. Les renseignements ainsi obtenus permettront de développer le programme d'assainissement de base du Bureau régional. Parmi les aspects mentionnés, l'attention a porté sur les domaines ci-après où des travaux sont en cours : mise au point de programmes de formation, amélioration/expansion des directives relatives à la qualité de l'eau, aspects sanitaires du réemploi des effluents traités, assainissement de base des collectivités et habitations isolées, services d'assainissement de base dans les régions se trouvant dans une situation difficile du point de vue climatique et géographique, protection des ressources en eau et surveillance de la qualité des installations d'approvisionnement en eau et d'évacuation des excréta dans les zones rurales. Une aide sera notamment fournie aux gouvernements pour l'élaboration des propositions pré-investissement destinées à étayer les demandes de prêts.

Il apparaît à l'évidence que les efforts devront surtout porter sur les zones méridionales de la Région, dont les services sont les moins satisfaisants.

Une grande partie des travaux sont menés en liaison étroite avec le programme inter-gouvernemental et inter-organisation de la Méditerranée dans lequel le Bureau régional joue, et continuera à jouer, un rôle majeur.

7. Conclusions

La Décennie apparaît comme une occasion unique de rassembler des forces politiques dans la Région européenne dans le but de faire reculer de manière sensible et durable des maladies qui affectent une grande partie de la population. Le succès de cette entreprise sera déterminé par le degré d'engagement des gouvernements, la mobilisation des ressources financières et humaines et la conception et la mise en oeuvre de projets soigneusement réfléchis faisant appel à la technologie appropriée. L'OMS, en collaboration étroite avec le PNUD et d'autres organisations internationales, est prête à soutenir ces efforts.